Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, Office fédéral des routes, 3003 Berne

Consultation sur la modification de l'ordonnance sur les règles de la circulation routière et de l'ordonnance réglant l'admission à la circulation routière, et édiction d'une ordonnance départementale visant à réglementer de manière uniforme l'accompagnement privé des convois exceptionnels

Monsieur le conseiller fédéral,
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'État a pris connaissance du projet de modifications cité en marge et vous remercie de la possibilité qui lui est donnée de se prononcer.

Nous vous prions de noter que nous n'avons aucune remarque à exprimer et formulons par conséquent un préavis positif aux modifications proposées.

En vous remerciant de l'attention portée à notre position, nous vous prions d'agréer, Monsieur le conseiller fédéral, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre haute considération.

Neuchâtel, le 18 novembre 2026

Au nom du Conseil d'État :

Le président, F. MAIRY

La chancelière, S. DESPLAND